

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly à Québec, le 16 septembre 2020 de 15 h 30 à 16 h 40 à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Sophie Boetsa-Carrier, Mario Côté (à distance), Philippe Coudroy, Sylvie Daigle, Évelyne Fortier, Frédérique Ménard (à distance), Olivier Robichon et Justin Pelchat.

Sont également présents, Denis Castonguay directeur et Kévin Therrien gestionnaire administratif de même que Sara Savard-Gauthier directrice adjointe (à distance).

Est absente : Mme Isabelle Légaré.

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Monsieur Castonguay ouvre la séance qui devait avoir lieu la semaine passée, mais qui a été reportée en raison de la situation de la COVID. Le président, M. Côté se joindra à nous plus tard sur TEAMS.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Castonguay fait la lecture de l'ordre du jour.

À la demande de Madame Frédérique Ménard, un point est ajouté :

9.1 : ADAQ.

L'adoption de l'ordre du jour sans suivi est proposée par Sophie Boetsa-Carrier, appuyée par Évelyne Fortier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE : 01/09/20

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 mai 2020

À la demande de M. Castonguay, le procès-verbal est adopté sans suivi.

Sur la proposition de Évelyne Fortier, appuyée par Olivier Robichon,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE : 02/09/20


4. Modifications aux règles de régie interne  (CE 20/21-01)

En référence au document sous la cote CE 20/21-01, M. Castonguay explique les modifications des règles de régie interne. Il fait la lecture détaillée de la résolution, ces règles seront jointes aux règles déjà établies à l'interne.

Sur la proposition de Sophie Boetsa-Carrier, la résolution est adoptée à l'unanimité.

CE : 03/09/20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Budget 2020-2021  (CE 20/21-02)

En référence au document sous la cote CE 20/21-02, M. Castonguay nous fait part du budget prévisionnel pour 2020-2021.

M. Kévin Therrien fait la lecture détaillée de celui-ci en expliquant chaque colonne de chiffres. Le budget de la prochaine année doit être adopté tous les ans vers le mois de juin, mais a été reporté en raison de la COVID.

M. Castonguay explique le fonds d'aide à la FP qui a été mis en place par la commission scolaire pour aider les centres FP.

Un commentaire est ressorti concernant les coûts de la matière première.

L'ÉHC présente donc un budget équilibré de 4 633,944 \$ qui inclus le fonds d'aide du Centre de services pour l'année 2020-2021.

Le budget est basé sur une prévision de clientèle de 265,93 ETP, soit 26,34 de moins que l'an passé, ce nombre représente la majeure source de notre financement.

Le budget du conseil d'établissement est de 904 \$, le même montant que l'an passé. M. Castonguay commente le point du fonds d'aide.

Merci M. Therrien.

L'adoption du budget 2020-2021 est proposée par Évelyne Fortier, proposition appuyée par Olivier Robichon.

CE : 04/09/20

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Moyens de financement

Le tableau des moyens de financement est reconduit pour 2020-2021 comme si les activités avaient eu lieu. M. Castonguay en fait la lecture. Un ajout y est inscrit : vente de produits de pâtisserie pour le programme de pâtisserie du terroir.

L'adoption des moyens de financement 2020-2021 est proposée par Philippe Coudroy, proposition appuyée par Justin Pelchat.

CE : 05/09/20

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Budget du CE

M. Castonguay, présente le budget du CE pour l'année 2020-2021 qui est d'un montant de 904 \$.

Comme l'an passé, M. Castonguay suggère que le solde du budget du CE soit utilisé pour le fonds de soutien aux élèves. Nous n'avons pas eu de bourses de reconnaissance au printemps passé, il suggère donc que le montant total soit remis aux élèves en difficulté.

Sur proposition de Philippe Coudroy, proposition appuyée par Justin Pelchat il est décidé de remettre le solde du budget du CE au fonds de soutien aux élèves.

CE : 06/09/20

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Calendriers des rencontres

M. Castonguay présente le projet de calendrier des rencontres du CE pour l'année 2020-2021.

9. Autres sujets

9.1 ADAQ (Association des détaillants en alimentation du Québec)

Mme Frédérique Ménard nous parle via TEAMS concernant le stage rémunéré ATE 20/80 et de l'entente avec Super C de l'an dernier en boucherie, il est aussi question du financement CPMT.

M. Castonguay nous mentionne que le projet est en cours de construction, il n'y a rien d'officiel, peut-être reporté en janvier, à suivre.

10. Prochaine rencontre

Mercredi 25 novembre 2020

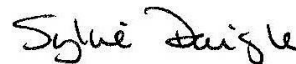
11. Levée de l'assemblée

M. Côté nous fait part du mot de la fin. Il nous souhaite un bon début d'année malgré cette période de COVID, continuez d'avancer !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 40.



MARIO CÔTÉ
PRÉSIDENT



SYLVIE DAIGLE
SECRÉTAIRE

N.B. L'usage du masculin est utilisé afin d'alléger le texte, et ce, sans discrimination au genre féminin.